

Compte rendu du CA du mercredi 18 mai 2022

Membres présents : Sylvie DAVID – Paulette GARRET – Gilles ROUSSEL – Sylvie PEDROARENA – Brigitte PLANTY.

Membres excusés : Valérie BONDENET – Anne FRANCO – Éléna ZIMMERMANN.

La séance débute à 14h 30.

1- Approbation du compte rendu du CA du 13 avril 2022 :

Le compte rendu est approuvé après relecture et introduction de quelques corrections.

À l'occasion de cette relecture, plusieurs questions sont abordées :

- on n'a à ce jour pas de nouvelles des stages de bassin ;
- une nouvelle brochure Onisep pour la Bourgogne Franche-Comté vient de paraître : elle sera transmise aux professeurs à la rentrée prochaine ; Sylvie Pedroarena pense qu'il serait utile d'examiner dès à présent comment sont présentées les Langues anciennes dans cette brochure : au cas où l'on constaterait une anomalie, la CNARELA pourrait rédiger un courrier à ce sujet durant l'été ;
- à Besançon, les chefs d'établissement font en sorte que la spécialité LLCA n'ouvre pas ; les heures qui sont allouées à la spécialité sont utilisées pour l'option Latin ou pour d'autres disciplines que les Langues anciennes ;
- le problème du recrutement de professeurs de Lettres classiques est aigu, comme a pu le constater Gilles Roussel, qui a surveillé des épreuves d'écrit de Capes et d'Agrégation dans des salles aux effectifs très clairsemés ; Sylvie David indique que lors de l'examen des dossiers de Parcoursup, on a pu voir que plusieurs lycéens étaient intéressés par la filière, mais par la suite, ces lycéens ne s'inscrivent pas forcément à Besançon ou s'ils s'inscrivent ici, ils ne visent pas forcément les métiers de l'enseignement ;
- dans le nouveau baccalauréat, il n'y a plus d'épreuve finale pour l'option Latin ou Grec : les lycéens sont évalués en contrôle continu toute l'année, ce qui donne plus de souplesse aux professeurs en charge de l'option ; l'argument des points de bonus au baccalauréat (ainsi qu'en amont, au brevet des collèges) est un argument parmi d'autres mais il a son importance ; la liaison collège-lycée peut encourager les collégiens à poursuivre leur option en lycée, la démarche des collègues de lycée qui passent dans les classes de collège relevant de leur secteur permet d'éviter certains abandons en fin de troisième ; si on peut faire intervenir des lycéens témoignant de l'apport des Langues anciennes dans leur formation, la démarche est encore plus incitative ;
- Brigitte Planty a été sollicitée par Florence Turpin de la CNARELA pour faire une présentation en français de la pratique de l'ECLA qui sera diffusée lors des journées annuelles d'Euroclassica : le groupe de travail académique dont fait partie Brigitte Planty se donne pour objectif de proposer des pistes de travail aux collègues intéressés par l'ECLA, et non des séances toutes faites ; Sylvie Pedroarena fait remarquer que dans certains cas, l'introduction de l'ECLA a pour effet la suppression des classes de grec : il faut donc être vigilant.

2. La sortie culturelle à Mandeure :

À ce jour, on compte treize participants à la sortie ; il est décidé unanimement de reporter à la fin du mois de mai la date-limite d'inscription dans l'espoir d'avoir de nouvelles inscriptions.

La question du maintien de la réservation d'un bus se pose : un déplacement en bus pour un si petit nombre de participants serait très coûteux et ne serait pas écologique.

Gilles Roussel demandera à la compagnie de bus auprès de laquelle il a fait une pré-réservation si elle dispose de bus plus petits, par exemple de 20 places. Une autre solution est de contacter les participants pour qu'ils s'organisent de manière à faire du covoiturage.

Les membres du CA présents remercient Gilles Roussel et Brigitte Planty pour leur implication dans l'organisation et la préparation de cette sortie.

3. Informations et questions diverses :

- Sylvie David évoque l'évolution de la formation continue avec la création des EAFC (Écoles Académiques de Formation Continue) voulues par le MEN, celle de l'académie de Besançon étant dirigée par Augustin Guillot : il s'agit d'améliorer la qualité de la formation, qui sera appuyée sur des référentiels de compétences, et de mieux prendre en compte les besoins individuels, institutionnels et collectifs ; tous les stages seront rattachés à un cycle, élément structurant de l'offre de formation : il y aura deux types de cycle, le cycle « métiers » (correspondant à des formations qui développent les compétences professionnelles propres aux différentes catégories de personnels, les stages proposés chaque année par les universitaires de Besançon entrant dans cette catégorie) et le cycle « public cible » (correspondant à des formations dépendant des politiques éducatives et portant sur des thématiques transversales et pluricatégorielles) ;
- Brigitte Planty souhaiterait que le groupe académique de travail sur l'ECLA soit pérennisé ;
- on n'entend plus parler de la certification, qui présente un risque : il arrive que dans certains établissements, les collègues détenteurs de la certification prennent la place des professeurs de Lettres classiques.
- Sylvie David donne des nouvelles des résultats aux concours pour les étudiants qui ont préparé à Besançon : un admissible à l'Agrégation de Lettres classiques et un admissible à l'Agrégation de Grammaire ; au Département de Langues anciennes, un nouveau ou une nouvelle collègue va être recruté(e) sur le poste qu'occupait Marie-Rose Guelfucci ;
- Sylvie Pedroarena fait savoir que le réseau Antiquité-Avenir propose un label à toutes les manifestations qui seront proposées par les collègues via leur association en lien avec les JO de 2024.
- à propos de relecture moderne des œuvres antiques on évoque l'intéressante adaptation en bande dessinée de la *République* de Platon par Jean Harambat, qui avait déjà adapté l'*Odyssée* avec *Ulysse, les Chants du retour* ;
- Sylvie David recueillera au mois de juin les articles des collègues ayant présenté une communication lors des Journées d'octobre de Besançon ; ces articles formeront les Actes des journées publiés sous forme numérique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h 30.

Secrétaire de séance : Sylvie DAVID